

Vente — Achat — Echange  
de PROPRIÉTÉS  
CONSULTEZ **PARIS**  
COURTIER EN IMMOBILIER  
227, Notre-Dame Est Victoriaville — 758-3145

# LA TRIBUNE des bois francs

André & Guy VERVILLE  
REPRESENTANTS  
**RCA** et **MAYTAG**  
235, Notre-Dame Est  
VICTORIAVILLE 752-4722

PAGE 4 VICTORIAVILLE, MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1972

## Des policiers bien occupés

PLESSISVILLE (GAB) — Les policiers de Plessisville ont été très actifs en octobre si l'on en juge par le rapport que vient de rendre public le chef M. Edouard Lebrun. Des enquêtes ont eu lieu à la suite de 20 accidents de la circulation; ces accidents ont fait un blessé

et des pertes matérielles estimées à \$19,700. La fiche des protections données au poste durant la nuit indique 4 cas pour le mois concerné. Les policiers ont répondu à 510 appels pour plaintes ou demandes d'information. Des services d'ordre ont été donnés pour deux sépultures et en de nombreuses autres circonstances. Deux enfants rapportés perdus ont été retrouvés par les policiers.

## Un cycliste de 24 ans dans un état critique

THETFORD MINES (MD) — M. Martin Gilbert, 24 ans, de Thetford Mines, repose toujours au département des soins intensifs de l'Hôpital général de la région de l'Amiante Inc., à la suite des blessures subies lorsqu'il fut happé par une automobile alors qu'il circulait à bicyclette sur le boulevard Smith.

Le vol d'une motocyclette a donné lieu à des recherches par le Service de la police de Plessisville. Sur les cinq cas de délits de fuite rapportés en octobre, trois ont été classés par des mises en accusation. Deux causes de facultés affaiblies ont aussi été classées par des mises en accusation. Une mise en accusation a également classé le cas d'une introduction par effraction. Le rapport du directeur du Service de la police de Plessisville, M. Edouard Lebrun, indique que 969 licences de bicyclettes ont été émises jusqu'à maintenant.

## Au CEGEP

VICTORIAVILLE, (FL) — Une assemblée générale spéciale est convoquée pour ce soir, à 22 h, au grand auditorium. On procédera à l'élection d'un étudiant pour faire partie du conseil d'administration du CEGEP.

Le comité de pastorale se réunira à 16 heures, cet après-midi, au Pavillon du meuble.

## En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le journal La Tribune compte depuis lundi matin un nouveau journaliste à Victoriaville. Il s'agit de François Laroche, qui occupait des fonctions identiques à Asbestos et Danville précédemment.

Le citoyen J.-Rolland Paris a fait une présence remarquable lundi soir au conseil de ville de Victoriaville. Celui qui a déjà été considéré dans certains milieux comme l'ombudsman de la ville avait été absent du conseil depuis plus de 4 mois.

Le conseil a reçu la lettre de démission de son conseiller juridique, Me Claude Pinard, qui a été nommé juge à la cour provinciale. Le juge Pinard avait occupé la fonction d'aviseur légal depuis 7 ans.

Faisant suite à cette lettre de démission, le conseil de ville a décidé de faire parvenir une lettre de félicitations au juge de la cour provinciale.

Sur suggestion du citoyen Rock Laroche, le conseil de ville de Victoriaville a décidé de faire parvenir une lettre de félicitations au député du comté de Lotbinière, M. André Fortin.

MM. Gilles Gagné et François Vigneault ont été engagés par le conseil de ville pour travailler au pavillon Jean Béliveau. Ces deux personnes entrent en fonction dès lundi prochain.

D'autre part, le maire Denis Saint-Pierre a annoncé que l'ouverture officielle du nouveau pavillon Jean Béliveau aura lieu le 10 décembre. Le patron d'honneur de cette bâtisse, Jean Béliveau sera présent.

Le Gérant des Nordiques de Québec, Marius Fortier, sera le conférencier invité lors du prochain souper du club Lions de Victoriaville mardi le 14 novembre au Motel Colibri.

Le maire Denis Saint-Pierre a souligné à la blague lors de la fin de la séance du conseil de lundi soir que contrairement à la rumeur circulant depuis quelque temps, il n'y aura pas de seconde pelletée de terre officielle à l'édifice fédéral de Victoriaville.

Parlant de la possibilité d'un parc dans le secteur Marguerite Bourgeoise de Victoriaville, le maire de Victoriaville a souligné qu'il faudra attendre le développement de ce territoire en direction de la municipalité de Ste-Victoire. Il a toutefois précisé qu'il n'y avait aucun projet ou discussion d'annexion prévus entre les deux villes pour la prochaine année.

Les abonnés du radar de Victoriaville ne semblent pas vouloir abandonner. En effet, on soulignait lundi soir dernier qu'en dix jours les policiers de Victoriaville avaient arrêté pas moins de 176 automobilistes dans les rues de la ville.

Le conseil de ville a apporté des précisions concernant la location du Centre des loisirs de Victoriaville. Il a été décidé que cet immeuble ne pouvait être loué et qu'il doit servir uniquement à des loisirs gratuits pour la population.

La ville de Victoriaville a accepté de verser un montant de \$50 au club Optimiste de Victoriaville dans le cadre de la semaine d'appréciation à la jeunesse.

Suite à une demande des Femmes de carrières d'avoir deux représentantes au sein de la commission municipale des loisirs, ce dernier a décliné l'offre soulignant que les cadres étaient actuellement comblés. Le conseil a suggéré à la CML d'accepter un membre du mouvement à titre d'observateur et lorsqu'il y aura démission, on pourra permettre son entrée au sein de la CML.

Ca va sauter sur la rivière Bulstrode. En effet, le conseil a décidé de demander des soumissions afin de faire sauter un barrage sur cette rivière qui lui a causé bien des ennuis. Le dernier se résume à obliger la ville à payer plus de \$1,200 pour cause d'inondations.

# Warwick: débrayage des employés de la firme Rolland Boulanger

WARWICK, (François Laroche) — Il était O heure 01 minute, hier matin, quand les quelque 150 employés de la firme Rolland Boulanger de Warwick ont déclenché une grève, relativement à la non-signature de leur contrat de travail, expiré depuis le 24 mai dernier.

Les causes du conflit ouvrier reposent principalement sur l'item salaire, l'ancienneté, ainsi que d'un réajustement de la valeur des tâches. Malgré l'état de piquetage qui existait en cette première journée, les services essentiels avaient été négociés quelque temps auparavant. C'est ainsi que des mesures visant à la protection des incendies et à des dommages éventuels du gel ont pu être appliquées.

Depuis 10 heures ce matin, les négociations ont repris. On y retrouve du côté patronal MM. Rolland Boulanger, Gaston Legault, Jean-Paul Cloutier et Gilles Quenneville. Pour le syndicat des employés de l'usine, MM. Yvon Neault, Yvon Rivard et Rolland Caron, tous trois de l'exécutif, accompagnés par MM. Georges Étienne Patry et Jean-Louis Labonté, de la CSD, revendiquent les propositions des travailleurs.

Nous avons pu apprendre que le principal point de litige, le salaire, n'avait plus tellement un grand écart entre l'offre et la demande. Le salaire moyen d'un ouvrier, sans aucun bonus, était de \$1.80, alors que le bonus moyen s'échelonne entre 15 et 20 pour cent, la demande originale prévoyait une augmentation de .30 l'heure, et ce durant deux ans, pour un total de .60. La dernière offre patronale proposait .13, .14, et .15, soit 42 pour trois années. Un compromis syndical est venu s'y rajouter, proportionné lui aussi sur trois ans, et réparti comme suit: .20, .20 et .20.

motel Boisfran. Beaucoup de clauses normatives seraient également à étudier, selon M. Paul Dubuc, directeur de grève à la CSD.

## Dans le sport

### Inauguration officielle du nouveau pavillon Jean Béliveau: 10 décembre

VICTORIAVILLE (JR) — L'inauguration officielle du nouveau pavillon Jean Béliveau de Victoriaville aura lieu dimanche le 10 décembre. Plusieurs invités d'honneur doivent participer à cette cérémonie dont le président d'honneur, Jean Béliveau, le maire, Denis Saint-Pierre, le ministre, J.-Gilles Massé, et le député, André Fortin.

Cette manifestation sera l'aboutissement d'un projet depuis bien longtemps attendu par toute la population de Victoriaville et qui sera la fin d'une organisation mise sur pied il y a exactement un an, pour les principaux promoteurs de ce projet. Il est à espérer que la population répondra avec enthousiasme à cette réalisation qui aura été l'oeuvre de tous ceux qui ont collaboré au financement du pavillon Jean Béliveau.

Le nouvel équipement de loisirs était devenu nécessaire grâce au dynamisme de la population sportive et à l'enthousiasme de la jeunesse, spécialement celle qui participe au hockey mineur. De plus la seconde glace permettra aux jeunes filles et aux adultes de pratiquer le sport du patinage libre. Au cours des cérémonies marquant l'ouverture du pavillon Jean Béliveau, une plaque de bronze expliquant le but et le travail effectué pour enfin réaliser le pavillon Jean Béliveau sera dévoilé en plus d'un livre d'or identifiant les généreux donateurs et enfin une sculpture de bois de Jean Béliveau réalisée par le sculpteur Jacques Hébert de St-Norbert.

## A son assemblée mensuelle, la Chambre se penchera sur le conflit de l'Ermitage des Bois-Francs...

VICTORIAVILLE (JR) — La Chambre de commerce de Victoriaville tiendra son assemblée mensuelle de novembre dimanche prochain au motel Boisfran d'Arthabaska. Ce déjeuner sera sous la présidence du docteur René Jutras et il sera principalement question de l'Ermitage des Bois-Francs.

En effet, à la suite de la réunion du conseil d'administration de l'organisme, lundi soir, il semble que la Chambre ait la ferme intention d'appuyer les revendications du conseil d'administration de l'Ermitage des Bois-Francs.

Une mécontente profonde semble se lever entre le conseil et les dirigeants du ministère des Affaires sociales et il est même question que la Chambre de commerce soit le centre d'organisation qui effectuera les moyens de pression pour inciter le gouvernement provincial à modifier son attitude.

Outre la question épineuse de l'Ermitage et de l'Hôpital pour malades chroniques, la Chambre de commerce de Victoriaville recevra Soeur Gagnon, qui est directrice des services de la clinique externe à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à titre de conférencière invitée. Il sera, de plus, question de la formation d'un bottin social et commercial et d'une rencontre avec les étudiants du cours en administration au CEGEP de Victoriaville.

Le bureau de direction de la Chambre de commerce a de plus accepté de verser la somme de \$150 au club Optimiste de Victoriaville dans le cadre de la semaine d'appréciation à la jeunesse. Ce montant servira de bourse lors de la présentation du gala de M. et Mme Personnalité-Jeunesse les 18 et 19 novembre.

## La route fait cinq blessés en octobre

PRINCEVILLE, (GAB) — Cinq personnes blessées est le résultat des neuf accidents de la circulation sur lesquels le Service de la police de Princeville a ouvert des enquêtes en octobre. Deux de ces blessés ont dû être traités à l'hôpital.

Quant aux pertes matérielles, elles sont estimées à \$4,500 dans ces neuf accidents. Deux délits de fuite ont eu lieu à la suite de ces accidents et l'un des cas est maintenant classé par la condamnation du coupable. M. Jacques Rivard, directeur du Service de la police, a aussi dirigé des enquêtes sur le cas de deux vols avec violence dont l'auteur a été retracé et condamné. Trois autres vols et deux actes de vandalisme sont les autres principaux cas sur lesquels des enquêtes ont été ouvertes en octobre.

Recommandation du chef Le stationnement dans les rues est interdit de minuit à 8h du matin depuis le 1er novembre à Princeville. Les policiers comptent sur la collaboration des automobilistes pour observer ce règlement dont le but est de faciliter l'entretien des rues durant l'hiver. Par ailleurs, le chef Rivard attire l'attention des automobilistes sur l'importance de redoubler de prudence à l'égard des jeunes, principalement à la période de pointe qui suit le dîner.

## L'actualité dans la région de Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — M. André Fortin, député réélu aux élections du 30 octobre dans le comté de Lotbinière, a reçu un hommage particulier à l'occasion d'une manifestation organisée en son honneur. Des fleurs ont été présentées à Mme Fortin. Le héros du jour a été présenté par M. Louis-David Paré, vice-président national et président de la section locale du Crédit social du Canada. M. Fortin a remercié les électeurs du comté et souligné qu'il était à leur entière disposition. Quelque 250 personnes ont profité du programme musical de la manifestation qui a eu lieu au centre paroissial.

L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX de St-Louis de Blandford a obtenu un succès qui a dépassé toutes les prévisions lors d'une souscription pour l'agrandissement du local des loisirs. Matériaux de construction et argent recueillis permettront de réaliser le projet. Le président de l'OTJ, M. Lionel Marchand, fait maintenant appel aux bonnes volontés pour les "corvées" organisées en vue d'ériger la bâtisse. Un programme de jeux et de divertissements est en préparation pour ceux qui fréquenteront le local, près de la patinoire.

Les OPTIMISTES de Princeville ont fêté leur président ex-officio, M. Yvon Camirand, et son épouse. Les souvenirs symboliques ont été remis à M. Camirand ainsi qu'une récompense à son épouse pour la collaboration manifestée durant 1971-72. Le lieutenant-gouverneur de la zone, M. Fernand Bédard, a félicité les Optimistes de Princeville et demandé de donner une attention spéciale au recrutement. Pour sa part, M. Fernand Ruel, président 1972-73 a déclaré que les activités mixtes seront multipliées durant la présente saison.

LE CONSEIL MUNICIPAL URBAIN de Princeville n'a eu aucune opposition à son projet de règlement pour un montant de \$460,000. Personne ne s'est présentée à l'assemblée publique convoquée en rapport avec ce règlement. Un réservoir d'un million de gallons d'eau, une nouvelle conduite d'amenée de plus d'un mille de longueur, deux camions pour le Service des incendies et de l'équipement sont les dépenses qui donnent lieu à ce règlement, dépenses pour lesquelles Québec a confirmé une subvention de \$215,000. M. J. Maurice Talbot, maire, et les conseillers poursuivent le travail en rapport avec ces projets.

LA CHAMBRE DE COMMERCE de Princeville a profité du programme musical des Mineurs locaux pour une manifestation récréative publique à la salle Dupré. L'un des directeurs, M. Bruno Brissette, a dirigé l'équipe à l'oeuvre pour cette activité. Le président de la Chambre de commerce, M. Jean-Guy Ramsay, a remercié les participants et il a invité les bonnes volontés à se joindre aux effectifs du mouvement.

LE CENTRE D'ACCUEIL DOMREMY de Princeville a trois activités hebdomadaires principales à son programme de 1972-73. Le président, M. Jean-Louis Allard, dirige les équipes pour les soirées récréatives du vendredi, des déjeuners du dimanche, et des réunions du Conseil le lundi soir. Pour les déjeuners du dimanche, le programme se complète par une causerie lorsque les services de conférenciers peuvent être obtenus.

LA BRIGADE DES INCENDIES de Princeville n'a fait que deux sorties pour des feux en octobre. Les pertes sont très minimes, souligne le chef M. Clément Béchard, dans son rapport. Le moteur d'un camion et un appareil à godronner les toitures ont été endommagés.

LE SECRÉTAIRE GENERAL de la Fédération canadienne de la pétanque inc., M. Laurent Ratté de Plessisville, complète la documentation qui sera présentée lors du congrès annuel de cet organisme. Le congrès aura lieu les samedi et dimanche, 11 et 12 novembre. En 1972, c'est la région du Centre du Québec qui reçoit les congressistes et les manifestations se dérouleront au motel le Dauphin, à Drummondville. Le président de la Fédération canadienne de la pétanque inc., M. Léandre Paradis de Lévis, dirigera les délibérations. Pour sa part, M. Léopold Dupont de Drummondville, président de l'Association de pétanque du Centre du Québec, verra à l'accueil des congressistes.

"SAVOIR PARTAGER SA FOI ET SON ESPERANCE" est la question qui a retenu l'attention des Filles d'Isabelle de Princeville à la séance d'étude au programme de leur réunion mensuelle. Donner le bon exemple dans sa famille, son entourage, ne pas craindre de montrer sa foi, faire rayonner cet foi autour de soi, tels sont les principaux moyens de partager cette foi et cette espérance, a-t-il été conclu. La régente du cercle, Mme Anne-Marie St-Pierre, avait confié à Mlle Claire Lavallée la tâche d'animer cette séance à laquelle ont pris part quelque 75 Filles d'Isabelle.

LA PRÉSIDENTE DU VESTIAIRE paroissial St-Louis de Blandford, Mme Wellie Vézina, et ses collaboratrices ont obtenu un plein succès dans leur première expérience d'une vente publique. L'initiative consistait à offrir à dix sous pièce tout ce qui se trouve au local mis à la disposition du mouvement, à l'école Labbé. La vente a attiré de nombreux clients, non seulement de la paroisse, mais également des localités voisines. Un tirage a favorisé l'une des acheteuses qui a été remboursée pour le montant de sa facture. La vente qui a duré trois jours a remporté un succès qui a dépassé toutes les espérances.

## Compétition de tir: Y. Bergeron gagnant

VICTORIAVILLE, (FL) — Yves Bergeron s'est mérité les honneurs dans la catégorie pistolet classe "A", lors de la dernière compétition organisée par le Club de tir de Victoriaville. Il a amassé un impressionnant total de 733 x 11. Raymond Pagé, Robert Garand et Bruno Toutant le suivaient dans l'ordre. Dans la classe "B", Ronald Bergeron en est sorti le grand vainqueur avec un score de 523 x 4, comparativement à 452 x 1 pour Marcel Brulé, Napoléon Vigneault, Serge Toutant et Jacques Bédard ont bien figuré aussi.

## Victoire des Vulkins



Les Vulkins du CEGEP de Victoriaville ont remporté une victoire très importante contre Granby, lors de l'ouverture officielle des parties locales. Ce gain, au compte de 115 à 61, des protégés de l'instructeur Léopold Roy a créé une favorable impression malgré que les principes de base ont été quelque peu mis de côté. M. Daniel Fleury, professeur d'éducation physique au CEGEP, a procédé à la présentation des joueurs au début du match. La présence du directeur des services aux étudiants, M. Roger Benoit, de même que celle de M. Yvon Paré, animateur des sports et loisirs au CEGEP, n'ont pas passé inaperçus.

## Troisième match sans défaite

VICTORIAVILLE, (FL) — Le Victoria Pizza a disputé un troisième match consécutif sans connaître la défaite alors qu'ils ont fait subir un cuisant revers de 7-2 au P'tit Baril dans une partie régulière de la ligue Commerciale de hockey de Victoriaville, section B. Dans l'autre partie à l'affiche, le Restaurant Belvu a remporté le gain aux dépens de l'Hôtel Huron, au compte de 3 à 1.

## Echos sportifs

WARWICK, (FL) — La ligue Labatt des Bois-Francs offrira aux amateurs un autre programme double, ce soir, alors que le Nettoyeur Desharnais et le Godbout Auto s'affronteront des 20 heures, à l'aréna de Warwick. Tout de suite après, la Caisse Pop et le Auger et Fils tenteront de déterminer un vainqueur.

La ligue de hockey Inter-paroissiale des Bois-Francs connaît actuellement beaucoup de chambardement au classement. 25 minutes de punitions ont marqué le match opposant St-Albert et Bon-Conseil, partie remportée d'ailleurs par Bon-Conseil 4 à 3.

Warwick a finalement arrêté à trois le nombre de gains successifs d'Arthabaska lui infligeant un revers au compte de 9-5. René Noël, Serge Doyon et Michel Gauthier se sont illustrés en marquant chacun deux buts.

St-Valère et Tingwick se sont livrés un intéressant duel, mais les premiers devaient toutefois en sortir les grands vainqueurs, notamment grâce à leur poussée en fin de troisième période. Richard Morrisseau fut le meilleur des deux équipes avec un "truc du chapeau". Du côté de Tingwick, les filets appartiennent à deux joueurs, Richard Perreault et Marcel Bergeron, qui ont trompé la vigilance du gardien adverse à deux reprises.

En raison d'une victoire de 7-3, Plessisville s'est maintenu dans la course au championnat. Serge Tardif et Gaëtan Rodrigue ont donné le ton à la partie, comptant respectivement trois et deux buts. Jérôme Lecours fut le meilleur du Princeville avec ses deux points.

Le classement se lit donc comme suit:

	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS
Warwick	4	3	0	1	21	11	7
Arthabaska	4	3	1	0	31	16	6
Plessisville	4	2	0	2	19	13	6
Bon-Conseil	4	2	2	1	12	15	5
St-Valère	4	2	2	0	17	16	4
St-Albert	4	1	3	0	12	18	2
Tingwick	4	0	3	1	14	28	1
Princeville	4	0	3	1	12	21	1

Chronique municipale

Possibilité d'un désastre économique

(La Chambre de commerce de Thetford)

THETFORD MINES (MD) En réponse à une question d'un contribuable, M. Louis-Philippe Boucher, maire de Thetford Mines, a précisé que la dette de cette ville s'élevait à \$11,700,000.

La Commission municipale de Québec et le ministère des Affaires municipales ont autorisé la ville de Thetford Mines à effectuer des emprunts temporaires de \$4,290,000, de \$1,035,000 et de \$1,000,000. L'emprunt de \$4,290,000 servira à financer temporairement le programme de rénovation urbaine. L'emprunt de \$1,035,000 sera affecté à des travaux d'aqueduc et d'égouts. Le montant de \$1,000,000 servira pour l'administration générale en attendant la perception des taxes.

La Commission municipale de Québec et le ministère des Affaires municipales ont également autorisé la ville de Thetford Mines à augmenter son fonds industriel de \$450,000 à \$470,000.

Seigneur M. Louis-Philippe Boucher, la ville de Thetford Mines a bénéficié de plusieurs subventions du gouvernement fédéral au cours des dernières années. "Espérons que ça va continuer", a-t-il dit pour éclairer les lanternes d'un citoyen qui s'inquiète des retombées d'un gouvernement central minoritaire.

Plus loin, le premier magistrat de la ville de l'amiante a exprimé l'avis que les promesses électorales varient du gouvernement fédéral au gouvernement provincial. "On fait beaucoup moins de promesses locales lors d'une élection fédérale. On s'en tient à des projets au niveau national, a-t-il opiné.

M. Ron Basford, ministre responsable des Affaires urbaines à Ottawa, n'a pas encore répondu à l'invitation de rencontrer le conseil municipal de Thetford Mines et la ligue de citoyens du Quartier Mitchell.

En principes, les édiles municipaux de Thetford Mines se disent toujours d'accord pour fournir l'eau potable à la ville de Black Lake lorsque celle-ci en fera la demande.

Au cours des prochaines années, la ville de Thetford Mines devra déboursier un montant de l'ordre de \$2.5 millions pour aménager une usine d'épuration des eaux et pour la construction d'une deuxième ligne d'aménage au lac-à-la-truïe.

Fibres sportives

THETFORD MINES (AG) — Le Fleur-de-Lys de Thetford Mines vient de remporter deux victoires consécutives pour passer de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> position, sur un pied d'égalité avec Cap-de-la-Madeleine. La brigade défensive qui était le gros point faible de l'équipe, s'est considérablement améliorée. Luc Goulet qui avait manqué quelques joutes en raison d'une blessure à un pouce, a fait sentir sa présence dimanche. Tandis que Mario Grondin et Yvan Chouinard sont deux autres défenseurs qui s'affirment. Il y a tout de même un fait qui est inquiétant, c'est que la force offensive ne se résume qu'à deux joueurs seulement: Daniel Lecours et Nelson Hudon.

Lorsque Paul Perron a remplacé Raoul Corrivé comme instructeur, il a jugé bon de réunir Daniel Lecours et Nelson Hudon, et on connaît le résultat. Ceux deux joueurs continueront à compter des buts à profusion mais il faudrait qu'ils soient secondés par d'autres. Bernard Morin, Alain Vachon et Bernard Poulin, trois vétérans sur lesquels on fondait de grands espoirs cette année, éprouvent beaucoup de difficultés à trouver le fond du filet. C'est ainsi que Morin n'a marqué que cinq buts, Vachon trois et Poulin, un seul.

La direction du Fleur-de-Lys a suspendu Jean Paré pour une période de deux semaines, par mesure disciplinaire et nous avons l'impression qu'il ne reviendra pas. Les dirigeants de l'équipe ont-ils agi sagement ou se sont-ils montrés trop sévères? Il est trop tôt pour en juger. Si Jean Paré savait l'esprit d'équipe, il méritait d'être puni. D'un autre côté, une équipe qui éprouve beaucoup de difficulté à marquer des buts, peut-elle se priver des services de son meilleur compte? En l'absence de Paré, le Fleur de Lys a remporté deux victoires en autant de joutes.

Certains amateurs de hockey prétendent que Mario Grondin est trop brutal et quelques uns disent même qu'ils ne retourneront plus au hockey pour cette simple raison. Pourtant, Grondin est indispensable au Fleur de Lys. Toutes les équipes se doivent d'aligner un joueur de cette trempe afin de donner confiance aux joueurs de petite taille lorsqu'ils évoluent à l'extérieur contre des équipes qui ont recours à la brutalité. C'est un fait reconnu que dans le hockey junior, la plupart des clubs ne pratiquent pas le même jeu sur les glaces étrangères, que sur leur propre patinoire. Ceux qui critiquent Mario Grondin, l'apprécieraient beaucoup plus, s'ils avaient l'occasion d'assister à quelques joutes à l'extérieur.

Dans le domaine du baseball, il n'y a rien de nouveau. Tel que mentionné dans les pages sportives il y a une équipe de semaines. Thetford Mines héritera de la franchise des Red Sox de Pawtucket de la Ligue Eastern si cette ville se joint dans la Ligue Internationale, mais elle n'a pas encore été acceptée officiellement. Ici à Thetford Mines, il faut donc attendre, mais l'attente ne devrait pas être très longue.

La ligue de hockey Bonne Entente présentera un programme double demain soir. Dans le premier match cédulé pour 19h.30, le Gosselin Transport, détenteur de la première position, rencontrera le L. Gosselin et Fils qui est toujours en quête d'un premier gain. En second lieu, les clubs Nettoyeur Lafayette et Roméo Méthivier en viendront aux prises. Présentement, le Gosselin Transport, le Marcel Trempe et le Nettoyeur Lafayette se livrent une très chaude lutte car un seul point, sépare ces trois équipes.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (YC) — Le Service de la police de la ville de Black Lake rappelle aux citoyens de cette municipalité qu'il est défendu de stationner dans les rues et les places publiques pour la période du premier novembre au premier avril entre deux heures et sept heures du matin. Il est de plus, inutile de téléphoner pour obtenir une permission à cet effet, car aucune ne sera accordée.

Une vente de charité au profit des Filles d'Isabelle du cercle Mère Mallet se tiendra à leur local du 17 rue De La Fabrique à partir de lundi 13 novembre à compter de 13h. 30 pour se poursuivre jusqu'au samedi 18 novembre à 17 heures.

Par ailleurs, l'assemblée régulière des Filles d'Isabelle de ce cercle aura lieu demain soir à compter de 19h.30 à leur local de la rue De La Fabrique.

Les citoyens du quartier Mitchell se plaignent du fait que l'auto-patrouille de la police de Thetford Mines ne circule pas souvent dans leur secteur.

La grève de l'Hydro-Québec s'est poursuivie pour la seconde journée consécutive à Thetford Mines. On n'a signalé aucun problème particulier depuis le début. La grève devrait entrer dans sa troisième journée aujourd'hui.

THETFORD MINES (MD) — La Chambre de Commerce de Thetford Mines craint la répétition d'un désastre économique semblable à celui de mars 1964 alors que les industries minières Asbestos Corporation Ltd et Johnson Company Ltd s'étaient fusionnées pour entraîner la mise à pied de près de 600 personnes dans la région de l'Amiante.

La Chambre de Commerce prône la conjugaison de tous

les efforts pour parer aux effets nocifs d'une éventualité aussi tragique.

"Si on se fie aux rumeurs qui parlent de congédiements massifs ou de la fermeture de certains plans miniers, il y a lieu de s'inquiéter", a précisé, hier, M. André Fréchette, président de la Chambre de Commerce de Thetford Mines, alors qu'il commentait le mémoire soumis aux autorités

municipales de la ville de l'Amiante.

Rumeurs alarmantes Effectivement, certaines rumeurs deviennent de plus en plus alarmantes. C'est à croire que l'épée de Damoclès pèse

A Black Lake

UNE SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DE POLICE OU FORMATION D'UN CORPS POLICIER COMMUN AVEC THETFORD

BLACK LAKE (YC) — Dans l'hypothèse où l'autorité municipale de Black Lake ne serait pas en mesure de donner suite à brève échéance aux recommandations formulées dans le rapport de la Commission de police du Québec, la ville de Black Lake devrait alors enamer des pourparlers avec l'autorité municipale de Thetford Mines afin d'explorer les possibilités d'en arriver à une entente pour l'organisation d'un corps de police commun à ces deux municipalités.

Telle est la conclusion qui ressort du rapport émis par la Commission de police du Québec suite à l'étude qu'elle a fait faire par l'un de ses conseillers en matière policière concernant le corps de police de la ville de Black Lake.

Les faits Suite à la visite effectuée au corps de police de Black Lake par un conseiller de la Commission de police du Québec, voici les faits qui ont été dégagés: la ville de Black Lake comptait au 31 décembre 1971 une population de 4,140 habitants; la superficie de cette ville est de 3,8 milles carrés pour 8,9 milles de routes, de rues ou de chemins. Cette ville recrute également 86 commerces et industries ainsi que trois institutions bancaires.

Concernant le service de la police de Black Lake lui-même, il est composé d'un effectif de 5 personnes, soit un chef, un constable et trois constables spéciaux. La nuit, les citoyens de cette ville n'ont aucune protection policière et s'il y a urgence, un policier se rendra sur les lieux d'un incident qu'il sera appelé à régler à sa résidence. La Commission note également des lacunes importantes dans le domaine de l'administration, le classement des dossiers relatifs aux enquêtes, le classement du personnel et dans la gestion du personnel en général.

Recommandations: Pour combler toutes les lacunes soulevées par l'établissement des faits relatifs au Service de la police de Black Lake, la Commission de police du Québec a formulé certaines recommandations qui sont principalement les suivantes: embauche de 4 nouveaux policiers conformément aux normes d'embauche prescrites dans le règlement no 7 de la Commission de police; inscriptions sans délai du constable Jacques Grenier au cours de formation de base dispensé à l'Institut de police du Québec à Nicolet; inscription du chef de police actuel au cours de gestion policière dispensé au même endroit pour lui permet-

tre une gestion policière plus efficace; établissement par le chef actuel et tenue à jour d'un système de cardex afin de noter les noms des personnes suspectes et leurs relations entre elles; établissement d'un dossier d'évaluation de chacun des policiers; dispensation aux policiers par le chef actuel des techniques nécessaires pour une patrouille efficace.

Par ailleurs, La Commission de police du Québec préconise des réunions plus fréquentes entre les policiers et des relations harmonieuses entre le Conseil municipal et tous les membres du Service de police. Quant aux locaux affectés au Service de la police, la Commission considère que les autorités municipales devront prendre les mesures nécessaires pour l'amélioration de la cellule, la visibilité et l'état de l'espace trop restreint. Tous jours selon cette Commission il y aurait lieu que le chef actuel favorise les pratiques de tir et tienne un registre à cet effet. Finalement, la dernière recommandation de la Commission de police du Québec porte à l'effet que le secrétaire de la ville de Black Lake permette selon ses disponibilités, au chef de police d'avoir recours aux services d'un secrétaire pour la compilation des statistiques et de la rédaction des rapports mensuels et annuels.



M. André Fréchette, président de la Chambre de commerce de Thetford Mines, alors qu'il donnait les grandes lignes du mémoire soumis aux autorités municipales.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

Une délégation du CEGEP local se rend au collège Mont Royal de Calgary

THETFORD MINES (RC) — Une délégation du CEGEP de Thetford Mines, sur invitation de l'Association des collèges communautaires du Canada, s'est rendu visiter le collège Mont Royal de Calgary.

Cette délégation du collège de Thetford Mines se composait de M. l'abbé Gérard Lemay, directeur général, M. Etienne Tétrault, directeur des services pédagogiques, M. Alphonse Couture, directeur de l'équipement, M. Louis Jolicoeur, directeur des services aux étudiants, M. Pierre Marquis, architecte, M. René Drouin, ingénieur en mécanique, M. l'abbé Lemay nous a expliqué que le but de cette visite à ce collège de Calgary était de connaître quelle en était la conception tant au point de vue architectural qu'au point de vue humain.

Le collège Mont Royal à Calgary est fréquenté par 3,000 étudiants mais est construit pour en accueillir 5,000; de plus, il sera agrandi pour en recevoir 10,000 car selon les prévisions, sa clientèle étudiante est appelée à grossir encore. La décentralisation des services, voilà la certie ce qui résume le mieux la vie de ce collège qui, selon M. Lemay représente un type des plus nouveaux.

De centralisation Toujours selon M. Lemay, le collège qu'ils ont visité a été conçu pour répondre à l'enseignement individualisé des étudiants. L'élève va chercher les documents dont il a besoin dans un centre des médias qui comprend la bibliothèque et l'audio-vidéothèque qui regorgent non seulement de livres, mais aussi de cassettes, de diapositives et d'appareils de toutes sortes. Ce centre des médias occupe une place très importante dans le collège.

Par ailleurs, ce collège est en quelque sorte construit sur le principe d'un petit village avec ses multiples cafétérias, auditoriums et salons. Plusieurs petites cafétérias permettent d'éviter les embouteillages caractéristiques des immenses cafétérias; plusieurs petits salons pour leur part rendent possible une plus grande intimité ainsi qu'un regroupement des étudiants par secteur d'activité. Il va sans dire que de par la multitude des services offerts par ce collège, le côté architectural tout en étant dépensé laisse une forte impression.

En regard des agrandissements prévus au CEGEP de Thetford Mines pour les prochaines années, cette visite garde toute son importance et il est possible aux dires de M. Lemay que certaines implications de la visite à Calgary soient retenues, sinon pour leur application, du moins pour étude.

GRONDIN AUTOMOBILES INC. MERCURY LINCOLN Thetford Mines Tél.: 338-8558

Premier article

Analyse sur la situation générale de Thetford Mines

Par Maurice Dumas

THETFORD MINES — NDLR — La Chambre de commerce de Thetford Mines a présenté un volumineux mémoire de soixante pages aux autorités municipales de cette ville. En raison de l'intérêt général de la teneur de ce mémoire, le journal La Tribune tentera d'en extraire les principaux points avec la publication d'une série d'articles qui débute aujourd'hui même. Nous commençons avec le chapitre qui traite de la situation actuelle de la ville de Thetford Mines. Demain, il sera question du Conseil de développement économique que la Chambre de commerce entend mettre sur pied.

En examinant la situation générale de Thetford Mines aujourd'hui comparativement à celle qui prévalait en 1964 lors de la fusion des compagnies minières Asbestos Corporation Ltd et Johnson Company Ltd, la Chambre de Commerce constate que l'état de crise s'est résorbé totalement et que l'oubli des causes de cette crise se généralise. "Pourtant, nous n'avons pas de sérieux garanties pour l'avenir car les mines restent la base principale de notre économie locale et régionale sans que leur stabilité ne nous soit certifiée pour l'avenir", de préciser le mémoire.

L'industrie manufacturière s'est développée considérablement comparée à ce qu'elle était en 1964. Toutefois, elle demeure très marginale comme puissance motrice de l'économie. L'équipement collectif a été fortement amélioré: hôpitaux, palais de justice, CEGEP, école polyvalente, aéroport, etc. Il demeure quand même marginal sur le plan du développement régional car cet équipement est conçu pour desservir la ville et sa banlieue seulement, ou à peu près. La Chambre de commerce est d'avis que cet équipement est insuffisant.

Les autres services comme les professionnels, la finance et les commerces se sont améliorés. Par contre, quelques-uns se sont amoindris ou sont disparus. Ces autres services ont aussi un rayonnement restreint.

ZONE D'INFLUENCE La zone d'influence de Thetford Mines demeure faible et ne rejoint pas une population plus considérable qu'en 1964. Les municipalités de la région ne sont pas développées suffi-

samment. La ville de Thetford Mines a pris de l'expansion et la construction se maintient très active. Le réaménagement consolidera le bâti de la ville s'il est complété.

La ville de Thetford Mines conserve toujours ses caractéristiques de ville typiquement minière, sans parcs et espaces verts, sale et défigurée sous bien des aspects, et particulièrement par les terrils au coeur de la ville.

Les problèmes de circulation et de stationnement demeurent encore sans solution. Ils freinent le développement de la ville sur les plans municipal et régional pour ainsi limiter les revenus de la cité au centre-ville. Ces mêmes problèmes entraînent la dispersion des affaires un peu partout dans la ville et la création de sous-centres voués à demeurer faibles à moins que la région ne s'agrandisse plus rapidement que prévu. Incidemment, la prolifération de sous-centres s'affaiblira au détriment de toute la ville et la région le centre-ville dont l'expansion est bloquée par ces problèmes de circulation et de stationnement, par le règlement d'urbanisme et par la présence d'écoles entre les rues Dumas et St-Alphonse.

Le problème des loisirs n'a été qu'effleuré et reste à solutionner. L'hôtellerie n'a pas progressé et accuse beaucoup de retard. Les médias d'information ont étendu leur rayonnement avec Thetford Mines comme pôle. Quelques entreprises ont également étendu leur rayonnement.

AUCUN PLAN DE DEVELOPPEMENT

Aucun programme concret de développement municipal ou régional, n'a encore été proposé sur un plan global. La région a une véritable vocation touristique et le tourisme n'a pas encore été conçu comme une industrie capable de revaloriser le territoire. Les routes ne correspondent pas aux besoins réels malgré quelques améliorations.

Des projets aussi valables que le développement du Mont Adstock et du lac St-François, ainsi que leur aire immédiate, semblent être systématiquement retardés. Un sport comme la motoneige n'a pas été organisé.

Voilà en bref, la situation telle que la Chambre de commerce la perçoit dans le moment. Lors de nos prochains articles, la Chambre de commerce tentera de préconiser de véritables mécanismes et politiques susceptibles de concentrer les efforts de chacun pour résoudre ces problèmes.

Programme des activités du Centre des loisirs

THETFORD MINES (YC) — Voici le programme des activités du Centre des loisirs de la cité de Thetford Mines pour la période allant du 9 au 15 novembre 1972.

Judi, 9 novembre: de 17 heures à 18 heures (hockey mineur); de 18 heures à 19h.30 (Bell Asbestos); de 19h.30 à 22h.30 (Ligue Bonne Entente); de 22h.30 à 24 heures (CEGEP).

Vendredi, 10 novembre: de 17 heures à 19h.30 (hockey mineur); de 19h.30 à 23 heures (Junior A attraction no 9); de 23 heures à minuit et trente (Socquet et Fortin).

Samedi, 11 novembre: de 8h.30 à 9h.30 (hockey mineur); de 9h.30 à 14h.30 (Inter-Cité); de 14h.30 à 16 heures (patinage libre); de 16h.30 à 18 heures (patinage Junior A); de 18 heures à 19h.30 (Ligue Bonne Entente); de 19h.30 à 21 heures (André Bourque); de 21 heures à 22h.30 (J.C. Groleau); de 22h.30 à 24 heures (Marcel Picard).

Dimanche 12 novembre: de 9h.30 à 13h.30 (hockey mi-

neur); de 13h.30 à 15 heures (patinage libre); de 16 heures à 17 heures (école des jeunes); de 17 heures à 19 heures (hockey mineur); de 19 heures à 23 heures (Ligue Commerciale).

Lundi, 13 novembre: de 8h.30 à 9h.30 (hockey mineur); de 13h.30 à 15 heures (patinage libre); de 15h.30 à 17 heures (patinage artistique); de 17 heures à 19 heures (hockey mineur); de 19 heures à 22 heures (Ligue Vieux Poêle); de 22 heures à 23 heures (Service Social).

Mardi, 14 novembre: de 8h.30 à 11h.30 (hockey mineur); de 11h.30 à 13 heures (patinage Junior A); de 13 heures à 15 heures (patinage libre); de 15 heures à 17 heures (patinage artistique); de 17 heures à 18 heures (hockey mineur); de 18 heures à 21 heures (patinage artistique); de 21 heures à 23 heures (Ligue Commerciale); Mercredi, 15 novembre: de 16h.30 à 17h.30 (PEM); de 17h.30 à 19h.30 (hockey mineur); de 19h.30 à 21 heures (patinage libre); de 21h.15 à 22h.45 (patinage Junior A).

SIX PROJETS D'IMPORTANCE À L'ÉTUDE DU CONSEIL POUR LE PRÉSENT EXERCICE FINANCIER

THETFORD MINES (MD) — Le Conseil municipal de Thetford Mines entend réaliser cinq ou six projets d'importance au cours de l'exercice financier 1973.

C'est ce qu'a donné à entendre M. Louis-Philippe Boucher, maire de cette ville.

La concrétisation du projet du Centre communautaire de Loisirs-jeunesse vient en tête de liste. Le prolongement de la

9e rue au boulevard Smith et au septième rang, avec une voie de contournement sur la rue Mooney, constitue une autre priorité pour les édiles municipaux de la ville de l'Amiante. Avec le prolongement de la 9e rue, il sera interdit aux autobus scolaires d'emprunter les rues du Centre-ville pour se rendre à l'école polyvalente de Thetford Mines.

Le maire Boucher a également cité le prolongement de la rue Pie XI au boulevard Smith et le prolongement du boulevard Ste-Marthe au boulevard Smith de même que des améliorations au pont de la fonderie et au pont de la rue St-Alphonse ou st.

Selon le premier magistrat de la ville de l'Amiante, ces projets commèderont des déboursés moins onéreux que ceux occasionnés au cours des dernières années.

Rencontre annuelle de l'Amicale St-Aimé

ASBESTOS (GC) — Le souper annuel de l'Amicale St-Aimé a regroupé environ 250 anciens et amis de l'École St-Aimé. L'Amicale fondée en 1951 atteint cette année sa majorité. Il est regrettable que ces associations d'anciens aient disparu. Au sein de notre Amicale, ici à Asbestos, les travaux se poursuivent au rythme modéré. Evidemment depuis que les religieux ont quitté l'école St-Aimé, ils n'ont pu garder que le strict nécessaire pour le maintien de l'association. Le conférencier invité, M. Paul Aimé

Jacques, directeur général du Centre Hospitalier d'Asbestos, donnait un exposé sur l'état actuel du futur hôpital. Incidemment, il déclarait que cette nouvelle construction ouvrirait ses portes bientôt et qu'elle serait du coût d'environ \$2,000,000. Tout en parlant du conseil administratif ainsi que de leurs fonctions, il ajouta que cet établissement donnerait près de 100 à 115 nouveaux emplois dans notre milieu. Ce qui élève le coût d'administration à environ \$1,000,000 par année.

Un cycliste de 24 ans dans un état critique

THETFORD MINES (MD) — M. Martin Gilbert, 24 ans, de Thetford Mines, repose toujours au département des soins intensifs de l'Hôpital général de la région de l'Amiante Inc., à la suite des blessures subies lorsqu'il fut happé par une automobile alors qu'il circulait à bicyclette sur le boulevard Smith.

M. Gilbert souffre d'une profonde entaille à la tête, mais son état n'est pas considéré comme critique. Il fut renversé par une automobile conduite par M. Placide Provencher, de Thetford Mines.

**Produits laitiers**  
Crème glacée  
**M. Joubert**  
Sherbrooke 562-8779

**Maisons mobiles**  
Lundi au vendredi — 9 h. à 5 h. p.m.  
Samedi — 9 h. à 4 h. p.m.  
— Autre tomes sur rendez-vous  
**VICTORIAVILLE MARINE INC.**  
(819) 732-7748 — 9224

PAGE 4

SHERBROOKE, MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1972

**En quelques lignes**

**A Ascot Corner**

L'AFEAS d'Ascot Corner tiendra son assemblée mensuelle, le mercredi 8 novembre courant, à 20 h. p.m. à la salle du Collège.

**A Magog**

MAGOG — L'Unité sanitaire du comté de Stanstead fait savoir qu'il y aura clinique de pédiatrie, cet après-midi, de 14 heures à 15h30, au sous-sol de l'église St-Jean Bosco.

M. J. Charles Messara, vice-gouverneur de la région 19, district A-10, des Lions International, visitera, ce soir, les membres Lions de Drummondville.

Pour toutes les femmes intéressées, le centre de loisirs offre, ce soir, du conditionnement physique. Cette période de conditionnement sera suivie d'activités libres, il y a également du karaté et du tennis de table.

Le comité de la parade du Père Noël sera à Omerville au cours de la prochaine fin de semaine. M. Rock Bousquet, président de ce comité, invite la population à se montrer généreuse à l'occasion de cette collecte.

Le club de motoneige Memphremagog s'est porté acqureur d'un véhicule qui servira à l'entretien des pistes au cours de l'hiver. Par l'entremise de son président, M. Y. St-Jacques, le club désire remercier tous les membres qui ont contribué à l'achat de cette chenille à neige qui devrait rendre de précieux services au club.

Les Chevaliers d'Entr'aide présenteront un film samedi, à 13h30, au sous-sol de l'église St-Patrice, à Magog. Il s'agit du film "Le grand restaurant", avec Louis de Funès. Il y aura de nombreux prix de présence.

**A Rock Island**

ROCK ISLAND, (MD) — Ce n'est pas 50 billets qui ont été mis en vente pour la présentation du chansonnier Félix Leclerc, mais bien 500. La présentation aura lieu le 19 novembre prochain à l'église Notre-Dame-de-la-Merci à compter de 20 heures.

Cette présentation est rendue possible grâce à M. Jacques Langevin du bureau régional des Affaires Culturelles de Sherbrooke.

Devant l'enthousiasme des jeunes du secondaire qui ont pu voir le film "Les brûlés", le Centre culturel des villes frontalières a décidé de le présenter à la population dimanche après-midi à compter de 14 heures. Cette présentation se fera à l'auditorium des Ursulines.

Il s'agit d'un film québécois, racontant les premiers temps de la colonisation de l'Abitibi vers les années 30. Il s'agit d'un film historique, drôle et triste en même temps avec des acteurs que l'on connaît bien soit: Jean Lajeunesse, Paul Desmarceaux, Félix Leclerc, Aimé Major, Roland d'Amour et plusieurs autres. Le tout est gratuit.

Les jeunes de moins de 12 ans devront être accompagnés de leur parents. Il s'agit d'une autre occasion d'encourager l'organisation du Centre Culturel.

Pour la quatrième fois, le char d'assaut installé au coin des rues Dewey et Dufferin à Stanstead a reçu de la peinture. En effet une ou des personnes ont dessiné des insignes de la paix sur cet engin installé en souvenir, de ceux qui ont combattu au cours des derniers conflits.

**A Richmond**

RICHMOND (D.M.) — Exceptionnellement, il n'y aura pas de représentations de film en fin de semaine, à la salle de l'école Notre-Dame. Ciné-Richmond a connu quelques petits problèmes techniques qui seront vite résolus la semaine prochaine.

Les 8, 9 et 10 novembre sont des journées pédagogiques pour les professeurs de l'école élémentaire Notre-Dame. Les élèves seront en congé durant ces trois jours et les parents sont invités à rencontrer les professeurs, jeudi soir le 9 novembre à 19 h. 30, à la salle de l'école. C'est là une excellente occasion, de prendre connaissance avec les éducateurs et responsables de la formation de chaque étudiant.

Le comité d'école du Mont St-Patrice s'est réuni cette semaine pour déterminer le budget nécessaire pour l'année en cours et étudier le Document 6 B relatif aux comités d'écoles et de parents. Les deux membres du comité étaient présents.

Mme Lise Morin a été élue vice-présidente de ce comité et Mme Madeleine Everell, secrétaire.

L'ouverture du salon floral de Mme Diane St-Pierre sera retardée de quelques jours. Cette maison n'offre plus le même aspect, plusieurs altérations ayant changé la façade et égayé ce petit coin de la rue Adam.

Jeudi le 16 novembre, quelques membres de la Commission des Loisirs de Richmond, du Conseil municipal et des Commissions scolaires rencontreront des gens du Conseil Régional des Loisirs afin de discuter d'une éventuelle coordination entre ces organismes pour aider la cause des loisirs dans la région de Richmond.

**A Asbestos**

ASBESTOS (GC) — M. Maurice Bouffard, président de l'exécutif de l'Association des Principaux du diocèse de Sherbrooke, s'était rendu au Motel Mar Lodge en compagnie des directeurs d'écoles de la région d'Asbestos pour l'étude des problèmes des Principaux d'Asbestos.

Selon lui, le principal problème dont ont à faire face les directeurs du district de l'Estrie, est celui du domaine de l'assurance. Comme on sait ceux-ci ne bénéficient pas des services d'une assurance collective, dont l'exécutif a présentement à offrir aux directeurs.

Toutefois, grâce à ce nouveau projet, il pourraient à partir du 1er novembre 1972 compter sur une telle protection contre les éventualités d'une maladie ou d'un accident. Le tout à un coût très minime.

Ce dernier a ajouté que l'association avait, par ailleurs d'autres projets d'envergure, dont un programme d'activités sociales pour nos principaux ainsi que celui des loisirs.

Au point de vue professionnel, un comité est présentement suggéré dans chaque ville de district et chacun des comités aura à discuter d'un problème en particulier.

La cour municipale siège cet après-midi à 13h45, 14 causes seront alors débattues.

Une soirée très spéciale attend les jeunes couples de la ville d'Asbestos au Mar Lodge le 25 novembre prochain. Plusieurs jeunes couples ont déjà reçu une invitation personnelle pour participer à cette soirée.

L'organisation de cette soirée revient à une équipe de jeunes couples de la ville qui veulent répondre à un besoin de loisirs et de regroupement. Si un couple ou l'autre avait été oublié, il est prié de communiquer le plus tôt possible avec l'un ou l'autre des responsables: Nicole et Michel Bosé, Ginette et Alain Dubois. La soirée s'adresse aux couples ayant moins de 4 ans de mariage.

La Maison du Travailleur rappelle aux intéressés, qu'un couple moniteur Sémira donnera une information à l'aide de diapositives sur la constitution et le fonctionnement du système général de l'homme et de la femme.

Aussi quelques autres sujets du jour à commenter. Invitation spéciale aux travailleurs et jeunes couples. Rendez-vous ce soir à 20 heures au local des jeunes travailleurs.

**Le système policier de Stanstead: suivi de près**

STANSTEAD (MD) — Un ancien échevin de Stanstead est venu hanter ses anciens confrères lors de la dernière assemblée du conseil de Stanstead. L'item en question, celui qui a été critiqué verbalement est le système policier, principalement la façon dont l'on traite les billets d'infraction. M. Jean Beasse ancien conseiller de Stanstead et père de l'un des échevins actuel, Peter Beasse a précisé devant tous les conseillers de Stanstead qu'il ne critiquait pas les policiers, mais bien la façon dont les billets d'infraction étaient contrôlés.

M. Jean Beasse qui s'était préalablement très bien documenté sur le sujet a souligné ce qui suit: Les billets d'infraction No 2, 7, et 8 n'avaient pas été remis au secrétaire-trésorier; la vitesse n'était pas stipulée sur les contraventions; les livres en blanc des billets de contravention sont détenus par le chef alors qu'ils devraient être détenus par le secrétaire-trésorier, toujours selon l'ancien échevin Jean Beasse; les billets n'ont pas été émis en rotation; les billets No 42 et 43, émis le 10 octobre et les No 41, et 44 émis le 31 octobre; de plus, pourquoi le

Reponses

Après une vérification attentive des billets émis avec les numéros correspondants les autorités ont souligné que le tout balançait. Cependant il a été suggéré que les livres en blanc de même qu'une copie des billets émis soit remis au secrétaire pour qu'il fasse une vérification hebdomadaire. Pour ce qui est des billets émis dans le désordre, l'explication a été qu'une erreur avait été commise à cause de la noirceur et que l'on était tout simplement revenu au début pour utiliser tous les billets. A l'avenir, la nature exacte de l'infraction sera indiquée sur les billets. Pour ce qui est du policier à temps-partiel qui a travaillé durant la semaine, ce dernier a souligné qu'il est venu travailler gratuitement afin d'apprendre toutes les rues de cette municipalité.

M. Beasse (père) a souligné qu'il n'en voulait à per-

sonne mais qu'à la suite de l'invitation faite par le conseil aux citoyens de faire des suggestions sur le nouveau système de police, il avait cru bon d'apporter son expérience sur cet item.

Le nouvel échevin, M. Roger Smith a trouvé étrange que les chiffres fournis par M. Jean Beasse aient été en sa possession avant que le conseil en prenne connaissance. M. Beasse (père) a souligné qu'il voulait que tout se passe sur la table et qu'avec l'invitation formulée par le conseil à savoir que les citoyens fassent des suggestions, il était du devoir de ces derniers de se préoccuper des affaires municipales afin que des incidents mystérieux ne se produisent comme ceci s'est déjà produit dans le passé d'ajouter M. Beasse.

Le nouveau système policier est en vigueur depuis le 8 septembre et à date une vingtaine de billets ont été émis pour la somme de \$155. Le nouveau chef de police est M. Bruce Sargent qui est engagé présentement sur une base d'essai pour trois mois. Son entrée officielle en fonction comme chef à plein temps sera confirmée lors de l'assemblée de décembre.

**Installation d'un "Scopitone" à fins culturelles à Cookshire**

COOKSHIRE (GP) — Monsieur Jean-Guy Champigny, gérant de la caisse populaire de Cookshire désire aviser le public que du 9 au 22 novembre son Scopitone sera installé au local de la Caisse au 50 de la rue Bibeau.

Le Scopitone est un appareil qui s'apparente aux machines à disques, sauf qu'au lieu de disques, il contient des films sur cassettes. Ces courts métrages couleurs, au nombre de quarante, sont d'une durée de 3 à 4 minutes; ils proviennent de trois sources: L'Office du Film de Québec, l'Office national du Film et l'entreprise privée; parmi ces films il y a des documentaires sur certaines de nos régions du Québec, la vit à Montréal, balague française sur des chansonniers québécois et étrangers sur les contes et légendes, sur l'artisanat; suivant ses préférences on choisit le titre désiré au moyen d'un sélecteur.

Le directeur du Bureau des Cantons de l'est du Ministère des Affaires culturelles, monsieur Jacques Langevin, a bien voulu mettre ce Scopitone à la disposition du Centre culturel de Cookshire; la direction de la Caisse populaire est très heureuse de pouvoir en faire profiter le public. A noter que vendredi le 17 novembre, les locaux de la Caisse demeureront ouverts jusqu'à 10 heures pm. afin de permettre au plus grand nombre possible de personnes de voir ces films.

**Allocution de M. Albert Allain à la soirée des producteurs**

ASCOT CORNER — M. Albert Allain, président provincial de l'UPA, adressera la parole demain soir à l'occasion d'une soirée organisée pour les producteurs de l'Estrie à la salle O Grand'R, à Ascot Corner.

Plus de 1,000 producteurs sont attendus à cette soirée où M. Allain prendra la parole vers 22 heures. On s'attend à ce qu'il entretienne l'assistance du référendum qui se tiendra bientôt concernant l'affiliation syndicale obligatoire.



Le nouvel exécutif de l'Amicale St-Aimé pour l'année 1973, M. le Curé St-Jean, directeur de paroisse, M. Bertrand Déharnais, secrétaire-trésorier, M. Lionel Grimard, président sortant de charges, M. Pierre Grimard, président ainsi que le Frère Théodore Tessier, animateur du mouvement.

(Photo La Tribune, Gérald Chouinard, Asbestos)

**\$500 du gouvernement pour le centenaire de Beebe**

QUEBEC (MD) — Le député libéral du comté de Stanstead et adjoint parlementaire du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. George Vaillancourt a annoncé que le Premier ministre M. Robert Bourassa a accordé une subvention de \$500 à la municipalité de Beebe à l'occasion de son centième anniversaire.

M. Vaillancourt s'est dit heureux de cette aide financière du Premier ministre puisque cette subvention servira à défrayer les dépenses de la fête qui aura lieu le 30 juin 1973 pour souligner cet événement.

**Rencontre annuelle de l'Amicale St-Aimé**

ASBESTOS (GC) — Le souper annuel de l'Amicale St-Aimé a regroupé environ 250 amis et amis de l'école St-Aimé. L'Amicale fondée en 1951, atteint cette majorité. Il est regrettable que ces associations d'anciens aient disparu. Au sein de notre Amicale, ici à Asbestos, les travaux se poursuivent au rythme modéré. Évidemment depuis que les religieux ont quitté l'école St-Aimé, ils n'ont pu garder que le strict nécessaire pour le maintien de l'association. Le conférencier invité, M. Paul Aimé Jacques, directeur général du

Centre Hospitalier d'Asbestos, donnait un exposé sur l'état actuel du futur hôpital. Incidemment, il déclara que cette nouvelle construction ouvrirait ses portes bientôt et qu'elle serait du coût de 11 millions \$2,000,000. Tout en parlant du Conseil administratif ainsi que de leur fonctions, il ajouta que c'est l'établissement donnerait près de 100 à 115 nouveaux emplois dans notre milieu. Ce qui élève le coût d'administration à environ \$1,000,000 par année.

**A l'assemblée du Conseil...**

**Coaticook**

COATICOOK, (RR) — L'Assemblée spéciale que les membres du conseil de ville de Coaticook tenaient cette semaine a permis d'apprendre que le Greffier, M. Réal Lapointe, qui n'était au service de la ville que depuis environ 7 mois, quittera son poste le 8 décembre prochain. M. Lapointe est devenu co-propriétaire de la boulangerie Jean-Paul Paquette et se consacrera après son départ de l'Hôtel de Ville à ses nouvelles fonctions.

M. le conseiller Denis Dupuis s'est fait le porte-parole de ses confrères du conseil pour remercier M. Lapointe des nombreux services rendus durant la courte période de son emploi et lui souhaiter tout le succès possible... M. le Maire George Vaillancourt également a félicité M. Lapointe du geste qu'il a posé signifiant qu'il veut aller de l'avant.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, le conseil de ville a découvert que trois résidences de la rue Main Ouest, au centre de la ville sont desservies par le même petit tuyau de 3-4 de pouces d'eau... ce qui fait que la pression serait à peu près inexistante, lorsqu'un des robinets est ouvert... On a, du même coup, appris que des tuyaux de 8 pouces et plus circulent en dessous de deux rues tout près... On tentera de remédier à la situation aussitôt que possible.

Des avis de motion ont été présentés pour... les taxes de pavage... taxe de trottoirs... et taxes d'amélioration locales... il faudra attendre une prochaine assemblée, lors de la présentation des règlements, pour savoir s'il s'agit de nouvelles impositions de modifications ou de diminutions.

Le conseiller Denis Maurais, commissaire industriel de la ville de Coaticook, assistera au congrès des commissaires Industriels qui se tiendra du 21 au 24 novembre prochain.

L'idée du recouvrement du ruisseau Baldwin qui traverse la ville de Coaticook en passant sous la rue Child et sous la rue Wellington après avoir circulé dans les cours arrière de plusieurs commerces fait son petit bonhomme de chemin... On se souvient que l'idée avait été mise de l'avant par l'ex-conseiller Henri Massé et que depuis quelques temps, on n'avait entendu parler de rien... Il semble maintenant que des études sérieuses sont faites en ce sens et qu'il serait même possible que les travaux débutent dès le printemps... Les avantages principaux de cette transformation, seraient qu'ils permettraient l'aménagement d'une rue de service qui dégagerait la rue Child des camions de livraison, et en même temps la rue Main principalement aux coins des rues Child et Main... Il n'a pas été possible de savoir si on avait à ce jour des estimés du coût de cette entreprise.

**Chronique municipale**

**Rock Forest**

ROCK FOREST — A la suite d'une recommandation du comité des Parcs, présidé par le conseiller Fernand Lambert, le conseil a accepté de verser une subvention de \$500 au comité de loisirs Beaulieu.

Le conseil a également accepté qu'une somme de \$200 soit consacrée au nivellement du parc Galt dès cet automne afin qu'il soit en bonne condition au printemps prochain. Il a aussi été décidé d'installer un lampadaire avec une lumière au mercure.

Toujours sur une recommandation du comité des Parcs, la municipalité a décidé d'acquérir deux lots, rue Rodrigue, afin d'agrandir la plage du même nom. Ces lots, propriété de M. Roy, seront achetés au prix total de \$3,700.

Une liste de comptes totalisant \$28,049.79 a été approuvée et sera payée par le fonds d'administration générale, tandis que dans le domaine de l'aqueduc, le conseil payera des factures totalisant \$8,974.98.

Le conseiller Maurice Boulanger a été nommé maire suppléant pour les trois prochains mois.

Le maire et le secrétaire ont été autorisés à signer le contrat d'achat de la rue 242-6 appartenant à M. James Mills.

A la suite d'une erreur technique dans la confection du règlement 187 concernant le bassin de drainage Vétérans, une résolution rescindant celle qui avait permis l'adoption dudit règlement a été adoptée. Dans le règlement 187, il était stipulé que les travaux coûteraient \$241,000 alors que ce montant était celui fixé pour les travaux de drainage du bassin Kennedy. Le conseil a jugé bon de laisser tomber le tout pour l'instant, quitte à y revenir plus tard.

Le conseil a accordé un contrat de \$31,701.25 à la firme Seroc pour l'installation d'un système d'aqueduc et d'égoûts domestiques sur la rue Beaulieu. Il en a octroyé deux à la firme Jules Chappellain, totalisant \$66,640, pour le terrassement, le gravillage, le pavage et la confection des bordures des rues Faribault et Bourassa ainsi que l'installation d'un égoût de surface desservant une partie du bassin Kennedy. En séparant les contrats entre deux entrepreneurs, la municipalité économise environ \$330.

Le ministre canadien des Communications, M. Robert Stanbury, a accusé réception de la lettre du conseil à l'effet que le CRTS, depuis quatre ans, ne donne aucune nouvelle au sujet de la demande d'un service de télédistribution. Le ministre a répondu qu'il transmettait la missive du conseil... au CRTS, réponse qui n'a pas satisfait le conseil. Cependant, aucune autre mesure n'a été prise par le conseil afin d'obtenir satisfaction dans des délais raisonnables.

La Grange à Pierre, par son président M. Pierre Lévesque, a demandé au conseil de modifier les heures de travail des policiers afin que la population soit mieux protégée au cours de la nuit. Cette demande de M. Lévesque a été formulée après qu'il eut été victime de trois vols en l'espace de quelques mois. Face à cette requête, le conseil a décidé de demander une étude au comité de police.

A la suite d'une demande en ce sens, le conseil a accepté de rencontrer les dirigeants du Club de motoneige St-Denis. Ces derniers veulent obtenir un droit de passage sur un terrain appartenant à la municipalité.

Un contribuable a fait remarquer aux membres du conseil qu'un tuyau dépassait le niveau de la rue Ste-Bernadette de plusieurs pouces et que cette situation existait depuis longtemps. Le maire Dussault a révélé que le conseil demanderait, encore une fois à la Voirie provinciale de voir à normaliser la situation puisqu'il s'agit d'une rue relevant de sa juridiction.

Si le système d'amplification avait fait la joie des contribuables qui assistent aux assemblées du conseil, elle a été de courte durée. Lors de la dernière assemblée, le son était affreux et les spectateurs n'ont pu suivre que partiellement les débats.

Cette première assemblée du mois de novembre a été ajournée à lundi prochain, le 13.

**Windsor**

WINDSOR (JA) — Les membres du conseil de ville de Windsor se sont réunis pour l'assemblée régulière au moins de novembre. Tous étaient présents à l'exception de l'échevin Lon St-Laurent. Après l'accroissement des minutes de l'assemblée du 31 octobre le conseil accepta divers comptes et autorisa certains achats.

Le conseil a de plus, accepté la soumission de Léon Desaulniers pour l'achat d'un camion. Au sujet des quatre maisons à être démolies le conseil a décidé d'accepter l'offre de Roger Hébert pour la maison du 48ième avenue qui était de \$127, M. Benoît l'Étoile qui a demandé au conseil une somme de \$42 pour démolir celle du 52 Sième avenue a été acceptée. La maison du 56 Sième avenue sera démolie par Jean Claude Cuvrier qui a offert \$150 pour cette maison. Enfin, la maison du 21 rue Brown sera démolie par Julien Lavoie qui ne demande que \$1 pour le travail. Il est entendu que ceux qui obtiennent le contrat ont le droit de profiter des matériaux de la dite maison. Entendu également que d'ici 90 jours les maisons, les maisons auront toutes été démolies et que le printemps prochain le vivement devra se faire.

Le conseil et le club Social L'Airin n'en sont pas venus à un entente lundi soir. L'Airin voulait que si la ville tient à leur vendre le terrain à l'angle Watepekah et sième avenue que le prolongement de cette dite avenue soit fait pas la ville, ce que les échevins ont refusé. Il est à prévoir alors qu'à moins de nouveau développement l'ancienne bâtisse de la résidence des Frères ne sera par relocalisée à Windsor.

Au sujet des programmes d'initiatives locales, le conseil se réunira à nouveau jeudi soir pour en discuter. Le Conseil a résolu que les 23 nouveaux fluorescents soient installés sur les rues St-Philippe et Allen. Il a également été accepté que le conseil achète le matériel nécessaire pour les ingénieurs électriciens de la nouvelle Polyvalente procédant immédiatement au montage des pièces électriques nécessaires afin que tout soit prêt à temps.

C'est maintenant fait. Stôt les travaux de stationnement et des rues complétés il sera interdit de stationner dans le 1ere, 3eme, 4eme et 5eme avenue côté ouest opposé au trottoir. Il sera de plus interdit de stationner sur une partie de la rue Longpré, St-Ambroise, Dearden et Jean XXIII.

Le conseil de ville a accepté de donner un permis temporaire à un conseil des étudiants de l'école secondaire pour la danse de demain soir et celle du 22 décembre. Le gardien Roger Sansouci a été de plus, accepté étant donné son travail précédent.

Le conseil a opt pour un vote de remerciement à l'intention de Mme Denyse Lupien pour son travail au service de la ville. D'autre part, la Société d'Habitation du Québec a répondu à la lettre au conseil à savoir que si les maisons à être démolies doivent être la ville devrait s'engager à payer 100 pour cent des dépenses. Le conseil ne procédera donc pas à la démolition des maisons de M. Paquette, Robitaille, etc.

Enfin une pétition a été présentée par un groupe de propriétaires de la rue Principale mentionnant que les travaux, comment exécutés dans cette section avait été mal faits et que même certains propriétaires devaient sauter 4-5 pouces avec leur auto pour entrer dans leur cour. Le conseil se demande bien quelle solution serait la plus avantageuse.

**Voir sport régional en page 28...**